



HAL
open science

L'établissement gallo-romain de la chapelle Saint-Gilles à Gouarec (Côtes-d'Armor) : un modèle d'habitat rural inédit dans l'Ouest de la Gaule

Gaétan Le Cloirec

► **To cite this version:**

Gaétan Le Cloirec. L'établissement gallo-romain de la chapelle Saint-Gilles à Gouarec (Côtes-d'Armor) : un modèle d'habitat rural inédit dans l'Ouest de la Gaule . *Revue Archéologique de l'Ouest*, 2011, 28, pp.183-218. hal-02427626

HAL Id: hal-02427626

<https://hal.science/hal-02427626>

Submitted on 17 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gaétan Le Cloirec

L'établissement gallo-romain de la chapelle Saint-Gilles à Gouarec (Côtes- d'Armor) : un modèle d'habitat rural inédit dans l'Ouest de la Gaule

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Gaétan Le Cloirec, « L'établissement gallo-romain de la chapelle Saint-Gilles à Gouarec (Côtes-d'Armor) : un modèle d'habitat rural inédit dans l'Ouest de la Gaule », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 28 | 2011, mis en ligne le 30 mars 2014, consulté le 31 mars 2014. URL : <http://rao.revues.org/1540>

Éditeur : Presses universitaires de Rennes

<http://rao.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rao.revues.org/1540>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

L'établissement gallo-romain de la chapelle Saint-Gilles à Gouarec (Côtes-d'Armor) : un modèle d'habitat rural inédit dans l'Ouest de la Gaule

*The Gallo-Roman establishment of Saint-Gilles Chapel at Gouarec (Côtes-d'Armor):
A new type of rural settlement in Western Gaul*

Gaétan LE CLOIREC*

Résumé : Des vestiges archéologiques ont été mis au jour par des travaux de terrassement entrepris en 2006 dans le cimetière de la chapelle Saint-Gilles à Gouarec. Cette découverte était prévisible puisque l'existence d'une construction gallo-romaine était soupçonnée à cet endroit depuis le XIX^e siècle. Pour certains, la proximité de la voie Rennes-Carhaix, combinée à la confluence du Doré et du Blavet, laissait supposer l'existence d'une station routière; pour d'autres, une *villa* romaine se dressait sur cette hauteur.

Trois semaines d'intervention ont permis de dégager les fondations d'un édifice de 335 m² dont le plan est fondé sur un axe de symétrie orienté nord-sud. L'effet de perspective qui en découle est focalisé sur une petite salle carrée, dont les soubassements parementés se distinguent des radiers de fondation qui dessinent le reste du plan. Cette particularité laisse supposer une surélévation du sol sur vide sanitaire contribuant à valoriser cet espace médian, au point d'y envisager un lieu de représentation sociale. De telles caractéristiques renvoient à un type d'habitat identifié dans les provinces du sud-est de l'Europe, mais dont les exemples reconnus sont encore peu nombreux. Elles interrogent sur les liens possibles du propriétaire avec ces régions lointaines, mais posent aussi la question du rôle de l'établissement dans ce secteur particulier de la péninsule armoricaine. La frontière entre Vénètes et Osismes y côtoie en effet le carrefour de deux voies importantes alors que la présence du confluent impose plusieurs points de franchissement des cours d'eau. L'édifice gallo-romain de la chapelle Saint-Gilles apparaît, au final, comme un repère qui surplombe cette zone de passages, de rencontres et d'échanges.

Abstract: *Archaeological finds were discovered in 2006 during earthmoving in the churchyard of Saint-Gilles Chapel at Gouarec. This discovery was predictable as the existence of a Gallo-Roman building had been suspected since the 19th century. For some, the proximity of the Rennes-Carhaix road combined with the confluence of the Doré and the Blavet suggested the presence of a way station. For others, a Roman villa had stood on this hillock.*

A three week excavation revealed the foundations of a 335 sq. m. building. Its plan with a North - South axial symmetry focused on a small square room. The faced lower walls of it contrast with the crude walls which form the rest of the plan. This particular feature suggests a defined space with a special social function. Such characteristics relate to a type of settlement known in the south-eastern provinces of Europe, but which are still few in number. They pose the question of the links of the owner with these distant countries as well as the role of such a settlement in this sector of Armorican peninsula, where the Veneti - Osismi border lies on the crossroad of two major routes while a confluence provides several crossing points of the rivers involved. The Gallo-Roman building of Saint-Gilles chapel seems ultimately a dominant presence in this area of routes, meetings and exchange

Mots-clés : Époque romaine, architecture, *villa*, établissement rural, abside, voie, Armorique, Osismes, Vénètes, Pannonie, Dalmatie.

Keywords: *Roman period, architecture, villa, rural settlement, apse, route, Armorica, Osismi, Veneti, Pannonia, Dalmatia.*

* Ingénieur de Recherche INRAP / UMR 6566 du CNRS (CreAAH); INRAP Grand-Ouest – 37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex. (gaetan.le-cloirec@inrap.fr)

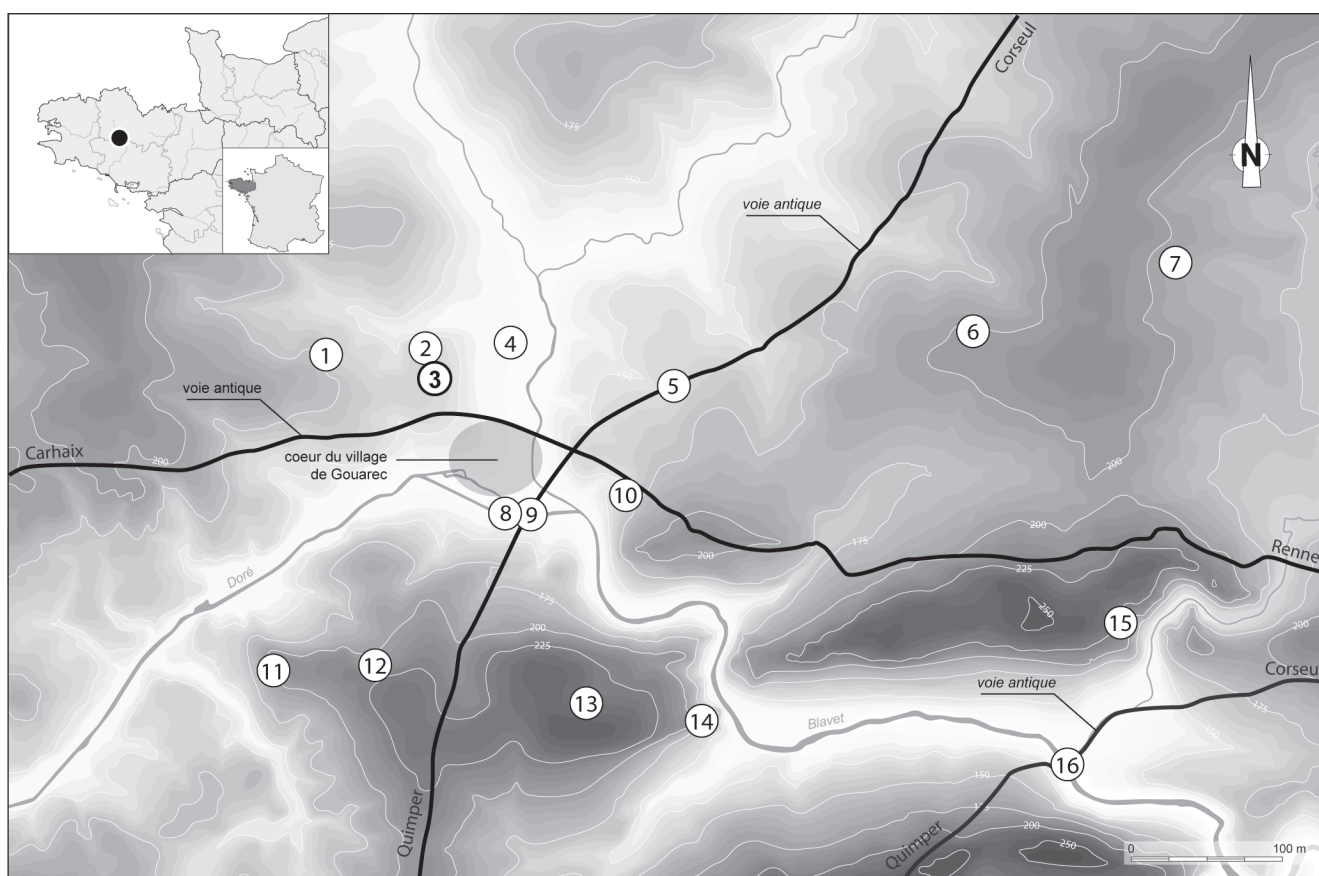
Un décapage de la terre végétale a été réalisé au printemps 2006 au nord du cimetière de la chapelle Saint-Gilles à Gouarec dans les Côtes-d'Armor. Ces travaux préalables à la construction d'un colombarium ont fait apparaître des anomalies linéaires au niveau du substrat mis à nu. M. Bernard, ancien exploitant de la parcelle, intrigué par ces traces, suggéra à l'abbé Dorange, alors recteur de la paroisse, qu'il pouvait s'agir des vestiges d'une ancienne église en interprétant une structure curviligne comme un chevet en abside. Alerté par les autorités municipales, les agents du Service régional de l'Archéologie ont effectivement constaté la présence de maçonneries arasées sans pouvoir les caractériser précisément. La mise en œuvre architecturale et quelques fragments de tuiles laissaient cependant envisager une origine gallo-romaine pour cet ensemble. Une campagne de sondages archéologiques a donc été prescrite par les services de l'État afin que l'Institut national de Recherches arché-

ologiques préventives (INRAP) définisse plus précisément la nature et l'intérêt du site.

1. UNE DÉCOUVERTE INÉDITE MAIS PRÉVISIBLE

Un environnement naturel favorable

Le bourg de Gouarec s'est développé sur la rive droite du Blavet à proximité de son confluent avec le Doré (fig. 1). Le nom même du village pourrait dériver du mot breton *goarec* qui est traduit par « arc » dans le *Catholicon*¹. Dans cette hypothèse, la dénomination désignerait peut-être la courbe qui est décrite par le cours d'eau, mais le relief de ce secteur, particulièrement prononcé au sud-est, se caractérise surtout par un vaste élargissement de la vallée. C'est dans cette zone plane que le village s'est essentiellement déve-



1. site fossoyé, 2. site fossoyé, 3. **chapelle Saint-Gilles**, 4. céramique de l'Age du Bronze, 5. enclos gaulois fouillé, trésor monétaire osisme, 6. site fossoyé, 7. site fossoyé, 8. dépôt de haches à douille, 9. ensemble monétaire et statuettes d'époque romaine, 10. site fossoyé, 11. mines de Kerauter à Plélauff, 12. allée couverte, 13. allée couverte, 14. fortification médiévale de Castel Cran, 15. allées couvertes, 16. dépôt monétaire d'époque romaine et vestige d'un pont.

Figure 1 : Principaux vestiges archéologiques connus autour de Gouarec (DAO S. Jean et G. Le Cloirec/Inrap).

Figure 1 : Main known archaeological remains around Gouarec.

1. Le *Catholicon* est à la fois le premier dictionnaire trilingue du monde (breton-français-latin), le premier dictionnaire breton et le premier dictionnaire français. Il a été rédigé par Jehan Lagadeuc en 1464 et imprimé pour la première fois à Tréguier en 1499.

loppé aux périodes médiévale et moderne. Le versant ouest a été colonisé par des constructions récentes, au point de rejoindre le secteur de la chapelle Saint-Gilles située sur une hauteur dominante.

À cet endroit, le substrat se compose de schiste altéré présentant des affleurements rocheux localisés. De nombreux blocs de quartz blanc sont inclus dans cette matrice, par ailleurs homogène.

Un contexte archéologique particulièrement riche

Les nombreuses traces d'occupations repérées dans le secteur représentent toutes les périodes depuis le Néolithique jusqu'à nos jours. Les plus anciennes correspondent à des allées couvertes en schiste ardoisier qui se trouvent dans le bois de Gouarec ainsi qu'au lieu-dit Kerivoelen sur la commune de Plélauff (Le Roux, 1998a). Trois monuments comparables ont aussi été fouillés au bord des Gorges du Daoulas au lieu-dit Coat Liscuis sur la commune de Laniscat (Le Roux, 1998b).

Au bourg de Gouarec, plusieurs découvertes rappellent que cette vallée est un lieu de passage fréquenté depuis longtemps. Ainsi, une fosse contenant une céramique complète datée de l'âge du Bronze a été mise au jour au lieu-dit Kerminor à l'occasion des sondages effectués avant la construction de la voie rapide qui passe au nord de Gouarec². Plus au sud, « deux cents coins en bronze », correspondant à un lot de haches à douille, ont été découverts en 1835 lors de la construction d'une écluse sur le canal de Nantes à Brest (Déchelette, 1910, n° 128 ; Briard, 1965, p. 305 ; Bizien-Jaglin *et al.*, 2002, p. 154).

Des « substructions » gallo-romaines sont signalées au niveau même de la chapelle Saint-Gilles par J. Gaultier du Mottay. Celui-ci fait effectivement mention d'un « aqueduc de direction nord-sud avec mortier de chaux, tuiles et briques³ » (Gaultier du Mottay 1867, p. 65 ; 1883-1884, p. 502 ; Lemoine de la Borderie, 1905, p. 128 ; Pape 1978, A-12 – A-13). On se souvient également d'un ensemble monétaire retrouvé en 1834 lors du creusement des fondations du pont de la Ville-Neuve (Gaultier du Mottay, 1867, p. 65 ; Daniel, 1867, p. 4 ; Gaultier du Mottay, 1883-1884, p. 502 ; Pape, 1978, A-12 – A-13 ; Bizien-Jaglin *et al.*, 2002, p. 154). D'après les témoignages, les frappes couvraient une période allant du principat d'Auguste à celui de Gordien, soit du début du I^{er} siècle apr. J.-C. au III^e siècle. Deux statuettes « en pierre blanche » sont également signalées mais

doivent probablement correspondre à des figurines en terre de l'Allier, très communes à la même époque. Il serait alors séduisant d'interpréter ces trouvailles comme des offrandes liées à une zone de franchissement de la rivière par un axe de circulation important, d'autant que deux voies majeures se croisent forcément dans cette zone : l'une reliant Rennes et Carhaix, l'autre venant du nord et permettant de rejoindre l'axe Corseul-Quimper un peu plus au sud.

La première, qui a été précisément étudiée par Jean-Yves Eveillard (1975), passe au sud de la chapelle Saint-Gilles et se suit encore facilement à l'ouest du bourg. L'autre axe est bien reconnu à proximité du Haut-Corlay mais se perd plus au sud avant d'atteindre le secteur de Gouarec vers lequel il se dirige⁴. Cette voie traverse l'habitat gaulois de Laniscat qui a notamment livré un trésor osisme de la fin de l'Âge du Fer⁵. Une troisième voie relie Corseul à Quimper en franchissant le Blavet à proximité de l'Abbaye de Bon-repos où le passage est attesté par les vestiges d'un pont et la découverte d'un autre dépôt monétaire (Habasque, 1836 ; Gaultier du Mottay, 1867, p. 66 ; 1883-1884, p. 510 ; Pape, 1978, A-44 ; Bizien-Jaglin *et al.*, 2002, p. 283).

Enfin, non loin de là, sur une hauteur dominant un méandre du Blavet, se dressent les ruines du château de Castel Cran, place forte attestée au IX^e siècle par une charte du cartulaire de Redon (Keranflec'h-Kerneze, 1892).

Un bourg à l'histoire méconnue

Le bourg de Gouarec présente une origine assez confuse. Son nom apparaît en 1184 dans la charte de fondation de l'abbaye de Bon-Repos où on peut lire que Alain, vicomte de Rohan, octroie à l'abbaye « la rivière de Blavet et ses deux rives *per totum dominicum suum* de Gouarec jusqu'à Trégnanton (*Troguenantum*) en Saint-Gelven pour qu'ils puissent y faire des pêcheries, des écluses et des moulins⁶ ». Un château fort appartenant au vicomte Alain VIII de Rohan serait à l'origine du bourg, mais un aveu rendu par Jean II de Rohan en 1471 indique qu'il n'est alors plus question que « d'apparence de ville forte... » et de « grandes douves ». Chef-lieu de Châtellenie puis du duché des Rohan, Gouarec conserve de cette époque un ancien rendez-vous de chasse portant la date de 1634. Une prison et un auditoire sont également mentionnés dans des actes de ventes et de rétrocession du début du XIX^e siècle.

2. Travaux dirigés par Eddy Roy, Inrap (Roy, 2005).

3. Notons que la structure observée n'a peut-être rien à voir avec une adduction : il n'est pas rare qu'un conduit d'hypocauste rayonnant soit par exemple confondu avec une telle installation lorsque son dégagement est partiel.

4. Information Alain Provost.

5. Fouille réalisée en 2007 sous la direction d'Eddy Roy, Inrap.

6. Charte de fondation de l'abbaye de Bon-repos datée de 1184 (Archives des Côtes-d'Armor, série H (sans cote) : « Fonds de l'abbaye de Bon-Repos » (original de la charte de fondation).

Sur le plan religieux, la question est assez complexe⁷. Ainsi, sous l'Ancien Régime, le lieu relevait de la chapelle Saint-Gilles⁸ qui était une trêve de la paroisse de Plouguernével, dépendant elle-même de l'évêché de Quimper. L'essentiel de l'édifice actuel a été élevé entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, mais une bulle d'indulgence accordée le 30 avril 1387 pour sa construction atteste la préexistence d'un sanctuaire consacré à la Sainte Trinité (fig. 2). Il faut entrer à l'intérieur pour constater que le mur gouttereau nord et une partie de la façade ouest présentent une base plus ancienne sur près de 2 m de hauteur (fig. 3). Des assises de moellons de granite parfaitement calibrés y alternent en effet avec des doubles rangées de blocs taillés plus importants. Le tout évoque une architecture romane pouvant remonter au XI^e ou au XII^e siècle. Les moellons qui sont réemployés dans les parements externes ne présentent pas une organisation aussi régulière et traduisent donc des reprises postérieures.

Après la Révolution française, une nouvelle organisation des paroisses rattacha Saint-Gilles au bourg de Gouarec qui devint chef-lieu de canton civil et ecclésiastique. La chapelle servit d'église paroissiale jusqu'au 5 septembre 1827, date à laquelle le culte fut transféré à l'église Notre-Dame de la Fosse, nouvellement construite à l'emplacement d'une ancienne chapelle.

Entourée d'un enclos planté, jusqu'au début du XX^e siècle, de hêtres, de chênes, d'ormes et d'ifs, la chapelle possède un



Figure 2 : La chapelle Saint-Gilles dans son cimetière (cl. G. Le Cloirec/Inrap).

Figure 2: Saint-Gilles chapel in its churchyard.

7. Nous tenons à remercier Sœur Geneviève, qui a effectué des recherches sur l'histoire de Gouarec et qui nous a généreusement offert un résumé des éléments concernant la chapelle Saint-Gilles.

8. Saint Gilles naquit au VI^e siècle à Athènes. Souvent représenté avec une biche, il est invoqué pour la guérison des enfants peureux ou nerveux, mais aussi contre les incendies et les maladies contractées par les animaux.



Figure 3 : Intérieur de la chapelle Saint-Gilles ; la base de l'élévation est plus ancienne au niveau des murs nord et ouest (cl. G. Le Cloirec/Inrap).

Figure 3: Interior of Saint-Gilles chapel: the bases of North and East walls are older than the rest.

ossuaire muni de quatre fenêtres mais sans porte, adossé au mur méridional. L'enclos servit rapidement de cimetière et il n'est pas impossible que le creusement d'une tombe soit à l'origine de la découverte des substructions et du canal mentionnés par J. Gaultier du Mottay (1867, p. 65). En 1903, le manque de place nécessita l'abattage des arbres, à l'exception des ifs. C'est alors que l'on entreprit aussi des travaux de réfection du mur d'enclos. La chapelle, classée sur la liste des Monuments Historiques le 27 février 1926, a été restaurée en 1922 et 1990.

Le terrain concerné par le diagnostic est cerné par un mur de clôture qui augmente la taille du cimetière initial de 3 000 m². Cette zone, cultivée par M. Bernard jusqu'à la fin du XX^e siècle, s'intègre à une parcelle non bâtie sur le cadastre napoléonien. L'ancien exploitant affirmait néanmoins que sa charrue accrochait toujours des pierres dans la moitié nord, objet de la prescription archéologique. Il avait également remarqué des anomalies dans la levée de ses cultures et soupçonnait déjà les vestiges d'une ancienne construction à cet endroit. De plus, plusieurs réseaux de fossés anciens ont été signalés au nord du site sans qu'aucune datation précise n'ait pu être apportée (Roy, 2005, p. 9-11).

Une approche archéologique adaptée

Le diagnostic archéologique concernait une surface de 1 400 m² qui avait déjà été décapée sur près de la moitié de son étendue. Une rapide vérification par tranchées-sondages a révélé que le bâti découvert dans la partie orientale du terrain ne s'étendait pas beaucoup plus à l'ouest (fig. 4). La

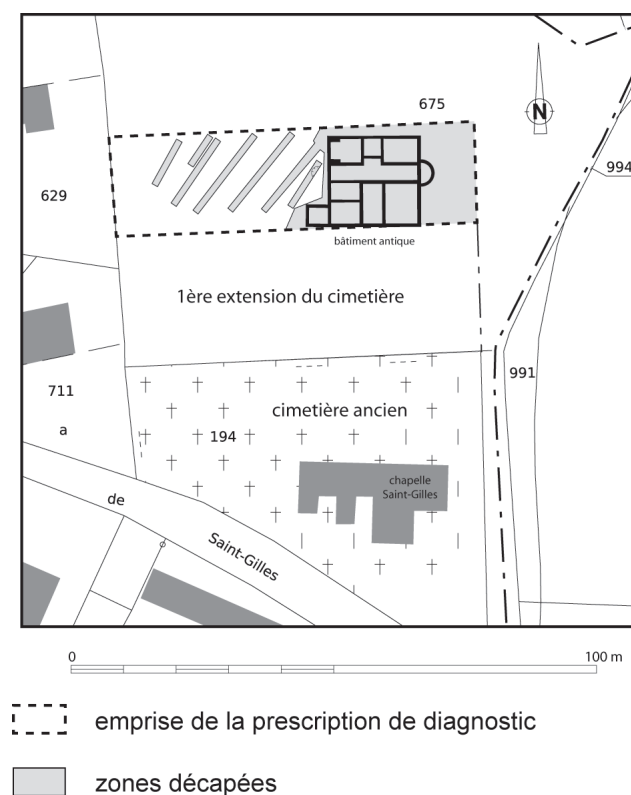


Figure 4 : Localisation des sondages sur le cadastre actuel (DAO S. Jean et G. Le Cloirec/Inrap).

Figure 4: Location of trial excavations on cadastral plan.

mise au jour du reste de la construction a donc été entreprise afin d'obtenir un plan complet. Pour ce faire, l'opération, initialement prévue sur dix jours, a été prolongée d'une semaine de manière à dégager l'intégralité des maçonneries repérées et, sauf surprise, à étudier l'ensemble des vestiges au cours de l'évaluation⁹.

L'essentiel de la phase terrain a donc consisté à nettoyer finement les traces de la construction afin d'assurer que le plan ne comportait pas de lacune. Ce travail visait à préparer le site pour un relevé par redressement de photos verticales, technique qui compensait les moyens et le temps limités de l'intervention. Le document obtenu devait servir de base pour réaliser le plan détaillé de l'ensemble et permettre d'étudier son organisation et ses spécificités.

9. De très bonnes conditions météorologiques ont permis d'assumer ce choix qui respectait précisément les délais prévus dans le projet d'opération. Il convient toutefois de remercier Philippe Cocherel (technicien) et Pierrick Leblanc (topographe) dont l'efficacité a garanti l'achèvement du travail dans les temps impartis.

2. UN PLAN RÉGULIER

Présentation générale

L'édifice exhumé, dont il ne reste que les fondations, s'inscrit dans un plan carré mesurant 17,6 m de côté (soit 60 pieds romains). Cette figure parfaite est divisée en neuf espaces internes, auxquels s'ajoute une pièce quadrangulaire accolée à l'angle sud-ouest et une abside placée à l'est (fig. 5).

Au centre de la partie nord, un espace carré est délimité par des murs parementés de 0,60 m de large (2 pieds) alors que toutes les autres maçonneries apparaissent sous la forme de radiers de fondation. Ceux-ci sont constitués de pierres de granite ou de schiste disposés dans des tranchées d'une largeur moyenne de 0,70 m pour une profondeur de 0,35 m depuis l'affleurement du substrat (fig. 6).

Trois tessons de céramiques d'époque romaine¹⁰ et de très rares fragments de tuiles sont les uniques vestiges mobiliers qui ont été découverts en dégagant les radiers de fondation. Ils s'inscrivent tous dans la période fin II^e-III^e siècles apr. J.-C., mais ne peuvent véritablement dater l'occupation du site compte tenu de leur faible nombre et faute d'une découverte dans des contextes archéologiques déterminants.

Les différents espaces

L'espace 1

La pièce qui occupe l'angle nord-ouest de la construction mesure 5,80 x 4,50 m. Les fondations nord et ouest, qui correspondent à des murs périphériques du bâtiment, sont composées de blocs de schiste disposés dans des tranchées profondes. Le radier méridional est également fait de schiste, mais le calibre des pierres est légèrement inférieur. La paroi orientale correspond à l'un des murs parementés de la pièce 2, prolongé par un tronçon de radier en granite qui forme l'angle sud-est de l'espace 1. Deux adjonctions linéaires composées du même matériau (M 5 et M 6) réduisent la largeur de la pièce dans sa partie ouest et forment une alcôve mesurant 3,30 m de large pour 1,50 m de profondeur.

L'espace 2

Cette petite pièce carrée présente une surface interne de 10 m². Elle se démarque par la position centrale qu'elle occupe dans la moitié nord de la construction, mais se distingue aussi par la conception spécifique des murs qui la déterminent. Ils sont effectivement tous composés d'un double parement de petits moellons en granite brun calibrés à 12 x 8 cm en moyenne. L'intérieur de la maçonnerie se

10. Fond de plat en sigillée fin II^e-III^e siècle, céramique métallescente, céramique commune.

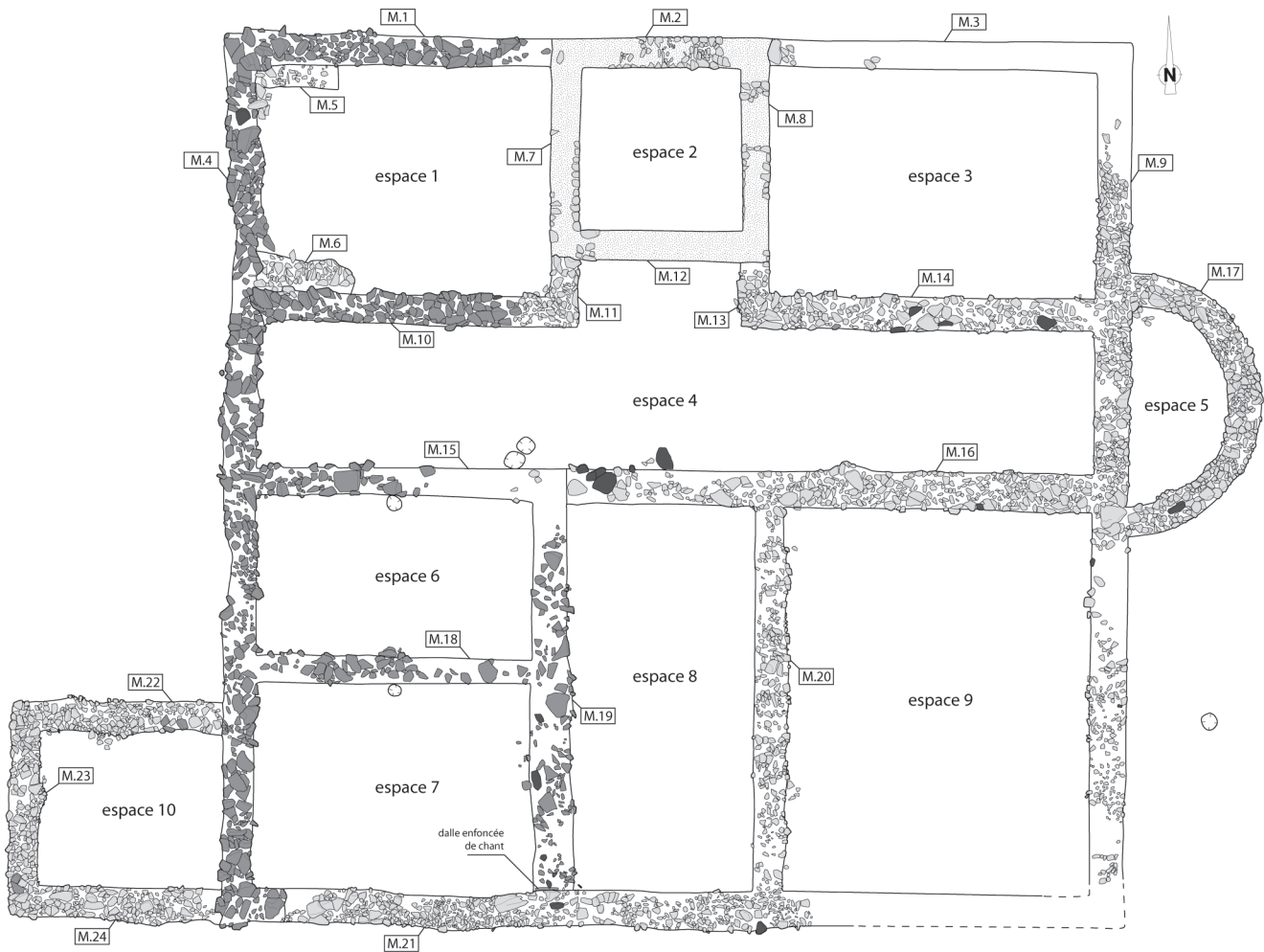


Figure 5 : Plan général des vestiges (DAO S. Jean/Inrap).
 Figure 5: General plan of remains.

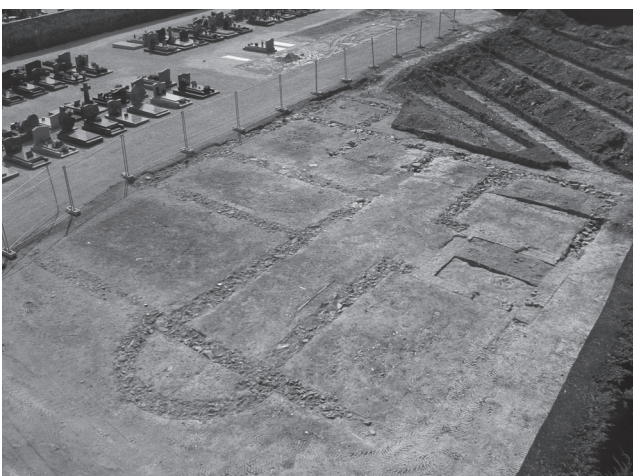


Figure 6 : Vue générale des vestiges du bâtiment vers le sud-ouest (cl. G. Le Cloirec/Inrap).
 Figure 6: General view towards South-West of building remains.

compose d'un blocage de petite pierraille liée par un mortier de couleur crème assez sableux. Aucune trace de sol n'a été mise au jour malgré une élévation conservée sur trois assises. Il faut donc envisager ici l'existence d'un plancher sur vide sanitaire.

L'espace 3

La pièce 3 fait pendant à la salle 1 dans l'angle nord-est du bâtiment. Elle y occupe une longueur légèrement plus importante puisqu'on y mesure 6,50 m d'est en ouest pour 4,50 m de largeur. Les radiers sont tous composés de blocs de granite, mais de rares éléments en quartz se retrouvent quand même dans les fondations de la paroi sud. Par ailleurs, il faut noter que les tranchées de murs disparaissent littéralement dans l'angle nord-est où l'affleurement de la roche a permis aux bâtisseurs d'asseoir directement la construction sur le substrat. Comme pour la pièce 1, l'angle sud-ouest s'appuie sur la maçonnerie parementée de l'es-

pace 2, construite au préalable. Enfin, la surface intérieure était couverte de petites pierres de quartz en plus grande quantité que sur le reste du site. Il pouvait s'agir là des restes d'un remblai spécifique.

L'espace 4

Cette grande galerie traverse l'ensemble de la construction dans le sens est-ouest. Large de 2,80 m, elle présente un décrochement de 1,30 m au niveau de l'espace 2, placé légèrement en retrait par rapport à l'alignement des pièces 1 et 3. Le mur sud se trouve, quant à lui, sur l'axe médian de la bâtisse. Il est bordé par un gros bloc de quartz blanc qui a été enterré au centre comme pour servir de repère au moment de la construction (fig. 7). Deux trous de poteau adjacents ont été fouillés deux mètres plus à l'ouest, à proximité de l'angle de la pièce 6. Soulignons ici que la pièce 4 est contiguë à tous les autres espaces à l'exception des pièces 7 et 10, toutes deux localisées dans l'angle sud-ouest de la construction.



Figure 7 : Bloc de quartz enterré au pied du mur sud de l'espace 4 (cl. G. Le Cloirec/Inrap)

Figure 7: Quartz block buried at the foot of Space 4 wall.

L'espace 5

La pièce 5 se trouve dans le prolongement de la galerie 4 mais présente une largeur légèrement supérieure, de 3,95 m (fig. 8). De plan semi-circulaire, cette excroissance dispose de fondations en granite parfaitement mêlées avec les soubassements du mur oriental de l'édifice, preuve de la construction simultanée de l'ensemble. Un sondage à travers les vestiges du mur courbe a démontré que sa structure était semblable au reste de la construction.



Figure 8 : Vue générale des vestiges des espaces 4 et 5 (cl. G. Le Cloirec/Inrap).

Figure 8: General view of Spaces 4 and 5.

L'espace 6

La pièce 6 partage avec l'espace 7 une surface très proche de celle de la salle 9 qui est disposée symétriquement par rapport au corridor 8. Elle mesure 5,40 m d'est en ouest et 3,10 m du nord au sud. Tous les murs sont fondés sur des radiers de schiste incluant de gros blocs équarris dont certains présentent une largeur identique à celle de la tranchée de fondation. Un trou de poteau de forme circulaire a été fouillé contre le milieu de la paroi nord (M 15), mais rien ne permet d'affirmer que ce creusement soit contemporain de l'espace 6. Profond de 0,40 m, il était rempli de terre charbonneuse noire/marron, de quelques pierres de schiste et de rares fragments de *tegulae*.

L'espace 7

Cette pièce est accolée à l'angle sud-ouest du plan carré formé par l'édifice. Elle occupe la même largeur est-ouest que la pièce 6, mais présente une dimension nord-sud légèrement plus grande, qui atteint 4 m entre les deux murs. Si les limites nord, ouest et est sont toujours composées de radiers en schiste, le côté sud est ici formé par un mur essentiellement en granite. Il faut seulement noter qu'un petit tronçon en schiste se confond avec le mur ouest du bâtiment à proximité de l'angle sud-ouest. Un trou de poteau comparable à celui qui se trouve dans l'espace 6 a été fouillé contre le mur nord (M 18). Il se place sur l'axe de la pièce comme dans l'espace 7, mais là encore, sa relation chronologique avec le bâti ne peut être garantie.

L'espace 8

Le plan de la construction est fondé sur un effet de symétrie dont l'espace 8 et la pièce 2 déterminent l'axe médian. Le premier, situé au sud des murs M 15 et M 16 qui divisent l'édifice dans le sens est-ouest, est légèrement plus large que la seconde (3,60 m contre 3,20 m). Sa longueur coïncide, de manière logique, avec celles des pièces 6/7 et 9, soit 7,60 m. Sur le plan technique, les murs est et sud se composent de blocs de granite qui se mélangent parfaitement au niveau de l'angle qu'ils forment. En revanche, le mur ouest, qui est fait de schiste et de quartz, présente une extrémité méridionale soulignée par une dalle de schiste plantée de chant. Cette limite renforce la différence de matériau qui existe par rapport aux fondations de la façade sud, entièrement réalisées en pierres de granite.

L'espace 9

Cette salle, qui occupe l'angle sud-est de la construction, est la plus vaste de toutes. Elle mesure 7,60 m du nord au sud et 6 m d'est en ouest, soit 45,60 m². Tous les murs qui la définissent disposent de soubassements en granite parfaitement solidaires les uns avec les autres. Il faut toutefois préciser que le mur méridional n'a été suivi que sur 0,60 m de long car il se prolonge sous l'allée principale du cimetière. L'angle sud-est n'a donc pu être dégagé, mais le plan est parfaitement intelligible malgré ce manque.

L'espace 10

Une pièce de 3,60 x 3 m est accolée à l'extrémité sud de la façade ouest (fig. 9). Les trois radiers qui la déterminent sont encore composés de pierres de granite dans des tranchées de 0,60 m de large pour des profondeurs qui n'excèdent pas, cette fois, 0,25 m.

3. UN ÉTABLISSEMENT ATYPIQUE ?

Les spécificités architecturales de la construction

Toute la partie ouest du bâtiment s'appuyait sur des soubassements de blocs de schiste incluant quelques éléments de quartz blanc, alors que le reste de la construction était fondé sur des empièvements de granite brun (fig. 10). Si la distinction est évidente, elle n'est pas assez franche pour correspondre à la simple extension d'un ensemble initial. Ainsi, les murs M 10 et M 21 ne sont pas composés des mêmes matériaux sur toute leur longueur et pourraient ainsi révéler des reprises de maçonneries confortant l'hypothèse de deux phases de construction successives. Il faut cependant suggérer qu'un approvisionnement diversifié peut tout aussi bien



Figure 9 : Vue générale du bâtiment vers le nord-est avec l'espace 10 au premier plan. Les soubassements de l'espace 2 (au fond) tranchent nettement par rapport au reste des fondations exhumées (cl. G. Le Cloirec/Inrap).

Figure 9: General view of building towards North-East with Space 10 in foreground. Foundations of Space 2 (in background) clearly contrast with other excavated structures.

expliquer l'utilisation de deux types de matériaux, d'autant qu'aucune rupture de conception, de largeur et de profondeur des fondations ne trahit véritablement deux périodes de construction. Faute d'éléments déterminants, les deux hypothèses sont donc concevables.

Qu'il résulte de l'évolution d'un premier édifice ou qu'il ait été conçu tel quel, le plan général de la construction s'inscrit, on l'a vu, dans un carré de 17,6 m de côté (60 pieds) et son organisation interne est fondée sur un effet de symétrie dont l'axe médian est souligné par l'alignement des espaces 2 et 8. Ce dispositif marque une nette séparation entre les pièces plus nombreuses et plus petites qui sont situées à l'ouest et les deux grandes salles de la partie orientale. Sur un axe perpendiculaire, l'espace 4 fonctionne comme un corridor transversal qui crée une séparation tout aussi manifeste entre les trois pièces alignées au nord et celles qui sont localisées au sud. Grâce à cette configuration, les deux cou-

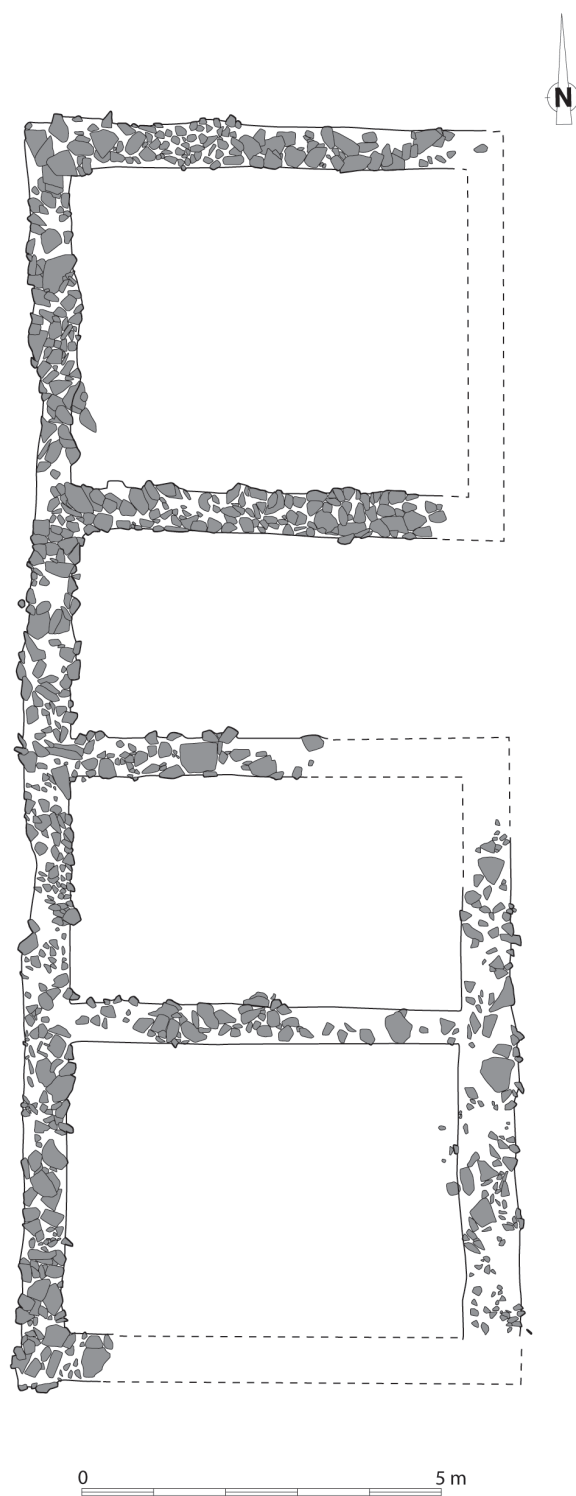


Figure 10 : Plan d'un éventuel premier état du bâtiment révélé par des fondations en blocs de schiste (DAO S. Jean et G. Le Cloirec/Inrap).

Figure 10: Plan of a possible first stage building as suggested by schist blocks in foundations.

loirs orthogonaux permettent de desservir toutes les pièces de la construction, exception faite de l'espace 10 qui n'est peut-être qu'une extension de la pièce 7 (fig. 11).

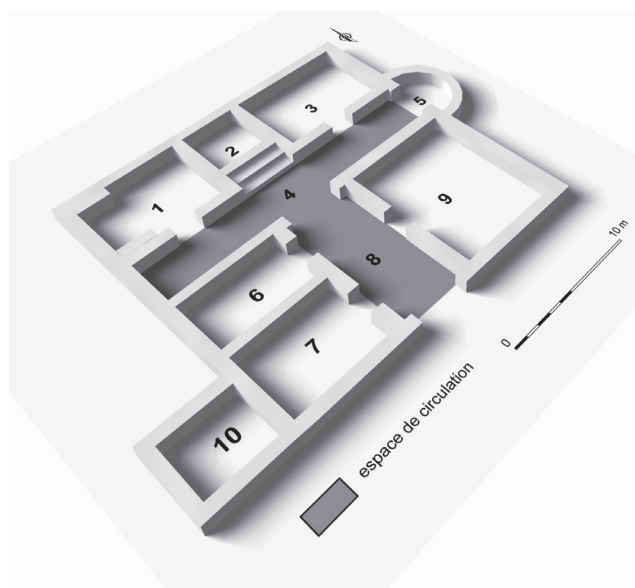


Figure 11 : Essai d'interprétation des circulations internes (3D G. Le Cloirec/Inrap).

Figure 11: Possible interpretation of internal movement in the building.

Une entrée s'ouvrant au milieu de la façade méridionale valoriserait inévitablement la salle 2, placée au fond de la perspective. Or, le traitement particulier des murs conforte ici l'idée d'un espace à part en laissant imaginer l'existence d'un vide sanitaire. Un tel agencement implique une surélévation du sol qui renforcerait la singularité du lieu et pourrait justifier le décrochement qui apparaît dans l'alignement des murs sud des pièces 1, 2 et 3 en y accueillant un escalier de deux ou trois marches.

Les autres salles ne se distinguent pas aussi fortement mais les pièces 1, 5 et 10 présentent des spécificités qui doivent être soulignées. Ainsi, la réduction du côté ouest de la première salle laisse croire à l'aménagement d'une alcôve alors que le plan semi-circulaire de l'espace 5 se démarque clairement des autres pièces. À l'opposé, le plan de la pièce 10 est plus commun, mais son implantation la distingue du reste de la construction car elle est la seule à avoir été clairement rajoutée dans un second temps contre le mur périphérique ouest. Elle peut donc agrandir la pièce 7 qui lui est contiguë ou constituer un espace indépendant dont l'accès peut se faire par l'extérieur.

Au final, l'édifice atteint 335 m² au sol et dispose de fondations dont la solidité semble adaptée à une éléva-

tion importante. Malgré cela, aucune trace d'escalier n'est à signaler et aucune des pièces identifiées n'offre de plan allongé susceptible de trahir l'existence de ce genre d'équipement. Il faut bien sûr envisager qu'une telle installation ait été simplement appuyée contre un des murs reconnus en fouille mais il faut également souligner que des cloisonnements secondaires pouvaient diviser certains espaces. Parmi toutes les possibilités que ces interrogations laissent ouvertes, soulignons celle qui placerait un escalier dans la partie ouest de l'espace 4. En effet, ce secteur du bâtiment, situé dans la zone de circulation centrale, offre non seulement une situation et un plan adaptés à un tel usage mais le cul-de-sac qu'il constitue trouverait de cette façon un intérêt qui dépasserait la simple desserte de la pièce 1 (fig. 12).

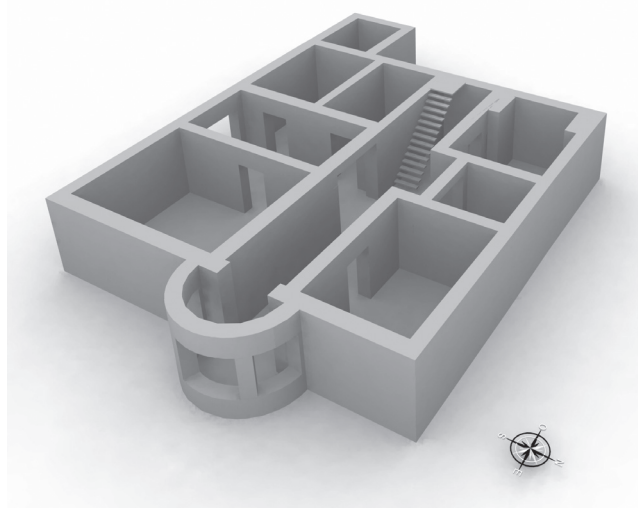


Figure 12 : Proposition de restitution des volumes du rez-de-chaussée. Les ouvertures figurées sont hypothétiques (3D G. Le Cloirec/Inrap).

Figure 12: Hypothetical reconstruction of ground floor space (apertures are conjectural).

Une fonction d'habitat ?

Aucun bâtiment antique fouillé dans la région ne présente le plan global reconnu à Gouarec. Ses spécificités architecturales permettent de discuter son interprétation en écartant certaines possibilités du fait de son agencement interne, des dimensions des pièces et de l'absence de certains équipements spécifiques. Ainsi, l'idée d'un local à destination agricole ou artisanale tient difficilement au vu du plan et face à l'absence de structures et de rejets liés à de telles activités. Un ensemble culturel n'est pas plus envisageable dans la mesure où le plan relevé à Gouarec s'écarte radicalement des modèles

du genre, par ailleurs bien connus et nombreux en Bretagne (Pape, 1995, p. 164-168). En revanche, l'idée d'un relais routier peut sembler plus sérieuse, même si l'éloignement de la voie Rennes-Carhaix peut poser problème dans la mesure où ce type d'établissement est habituellement construit aux abords de la route comme à Chameleux-Williers (Luxembourg), à Brunehaut en Liberchies (Belgique), ou au Petit Saint-Bernard en Savoie (Chevallier, 1997, p. 281-291). Les bains retrouvés à Visseiche en Ille-et-Vilaine, le long de l'axe Rennes-Angers, illustrent clairement ce constat dans la région (Le Cloirec, 1998). R. Chevallier note toutefois que les *Tabernae* sont construites à l'écart « pour éviter rôdeurs et visites importunes » (Chevallier, 1997, p. 293), ce qui n'exclut donc pas l'isolement d'une construction annexe à une *mansio*. L'absence d'installations spécifiques (thermes, cours, écuries, etc.) reste toutefois gênante dans notre cas et ne permet pas de rattacher avec certitude l'établissement de Gouarec à une station routière. Il convient donc d'envisager l'appartenance de ce site au dernier domaine susceptible d'être concerné : celui de l'habitat. Cette possibilité est d'autant plus vraisemblable que le nombre important de fouilles préventives entreprises ces dernières années a largement diversifié les modèles d'établissements connus jusque-là dans les campagnes de Gaule romaine (Leveau *et al.*, 2009).

Dans cette perspective, il faut noter, en premier lieu, que l'hypothèse d'un édifice primitif de forme allongée, basée sur la distribution du schiste dans les fondations (fig. 10), conviendrait bien à l'identification d'une habitation « linéaire » telle que les campagnes occidentales de l'Empire romain en livrent abondamment (voir notamment Agache, 1979, p. 283-295 ; Gorges, 1979, p. 120-124 ; Ferdière, 1988, p. 168 et suivantes ; Smith, 1997, p. 46-64). Il est vrai que cette construction initiale aurait présenté une orientation nord-sud peu commune, mais son ouverture sur la vallée du Blavet pouvait en constituer la justification, au détriment d'un ensoleillement maximum. Il faut également remarquer qu'une des quatre pièces qui auraient divisé l'ensemble primitif n'est pas fermée à l'est. Mais cette particularité reste plausible dans le cas d'un espace relié à une galerie de façade, à l'instar des établissements dont c'est la spécificité principale comme dans la villa de Tréalvé à Saint-Avé ou le bâtiment B de la villa d'Arradon dans le Morbihan (Maligorne, 2006, p. 84 et 85, fig. 50 et 51). Dans ce cas, l'absence apparente de portique frontal n'est pas commune, mais l'état d'arasement du site peut, là encore, expliquer la disparition de toute trace d'un élément modeste de ce genre.

Contrairement à cet état initial qui, rappelons-le, n'est qu'envisagé, la phase de développement maximum de l'établissement de Gouarec ne se réfère à aucun modèle classique d'habitat rural connu en Gaule romaine. Certains de ses éléments constitutifs trouvent pourtant des correspondances

dans ce domaine particulier et soutiennent, par conséquent, l'interprétation d'une petite résidence.

Ainsi, la fonction de la pièce 2 reste énigmatique, mais sa position médiane renvoie aux lieux d'accueil et de représentation des *villae* qui occupent, de la même manière, l'espace central du corps de bâtiment principal. Cette position, souvent réservée au *triclinium* ou à la salle de réception principale, avait peut-être une fonction quotidienne qui pouvait être différente dans notre cas. Les dimensions réduites de la pièce et la surélévation de son sol permettent en effet de suivre plus facilement une proposition formulée par Yvan Maligorne dans le cas des pièces axiales ouvertes sur les portiques de certaines maisons à galerie de façade (Maligorne 2006, p. 84). À propos de la villa de Kerran, à Arradon dans le Morbihan, notre collègue se demande en effet si cet espace central ne pouvait pas accueillir les cultes familiaux alors que la salle à manger trouverait mieux sa place dans un espace chauffé et plus vaste de la maison. Il serait séduisant d'attribuer une telle fonction à la pièce 2 de l'établissement de Gouarec sans rejeter la possibilité d'un usage différent et complémentaire à certaines occasions.

De même, la forme semi-circulaire de l'espace 5 est habituellement associée à des zones de représentations dans la mesure où les absides valorisent un endroit en focalisant le regard. À ce titre, elles sont souvent utilisées dans des lieux de pouvoir et de commémoration¹¹ où leur emploi participe à une certaine mise en scène. Elles peuvent alors délimiter un espace privilégié propre à recevoir une statue ou un siège par exemple. Ici, la localisation de l'abside du côté de la vallée du Blavet offre un intérêt supplémentaire si l'on imagine qu'elle était percée de grandes baies mettant en valeur le panorama (fig. 12). C'est un concept que l'on retrouve dans plusieurs résidences pompéiennes, telle la *villa* de Diomède ou la *villa* de Marcus Fabius Rufus, où des pièces de réception et des chambres offrent un avantage particulier en bénéficiant d'une vue imprenable (Gros, 2001, p. 294, fig. 316, p 295, fig. 317). Dans l'établissement de Gouarec, un tel dispositif, *a priori* esthétique, pouvait apporter en même temps la lumière nécessaire au cœur de la construction. La conception des murs prouve d'ailleurs que l'abside n'est pas une simple adjonction contre la façade ouest ; il faut y reconnaître au contraire un élément à part entière du projet architectural. À l'opposé, l'alcôve de la pièce 1 conforte l'interprétation résidentielle en évoquant un *cubiculum*. La position de cette chambre hypothétique conforterait par ailleurs, la distinction bipartite soulignée plus haut puisqu'elle s'accorderait avec une identification des espaces privés dans la partie ouest (chambres, accès à

l'étage) alors que la partie est paraît mieux adaptée à des espaces communs ou à des pièces d'accueil (*triclinium*, salle de réception, espace d'apparat en abside).

Toutes ces caractéristiques définissent une construction qu'on rattacherait donc volontiers au groupe des résidences rurales, mais dont la conception n'a pas d'équivalent répertorié dans la région.

Des comparaisons lointaines

Il faut s'éloigner en Autriche, en Bosnie et en Hongrie pour trouver des constructions qui offrent, à notre connaissance, les principes de conception les plus similaires (fig. 13). Outre des dimensions avoisinant toujours les 300 m², l'ana-

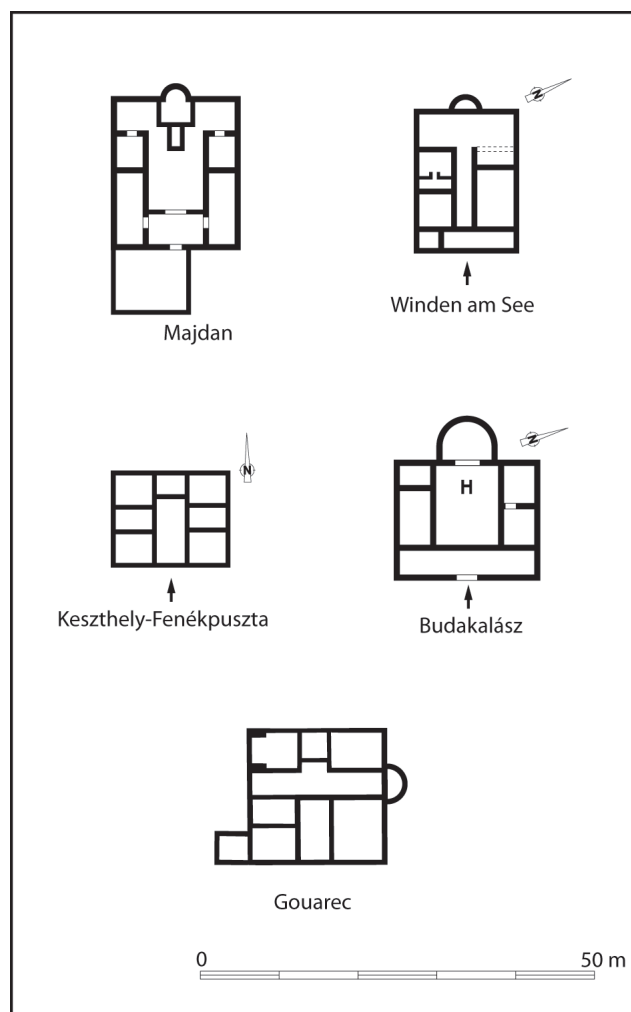


Figure 13 : Plans d'établissements comparables à celui de la construction fouillée à Gouarec (DAO S. Jean/Inrap, d'après Smith, 1997, fig. 54 et 56).

Figure 13: Plans of comparable buildings, after Smith, 1997, fig. 54 & 56.

11. L'utilisation en contexte thermal est une autre possibilité liée à des usages bien spécifiques.

logie entre ces édifices et celui de Gouarec apparaît à travers un plan quadrangulaire sur lequel se détache souvent une abside, mais le rapprochement est d'autant plus troublant que les organisations internes sont surtout très proches. Ainsi, les ensembles de Majdan (Bosnie-Herzégovine) et de Winden am See (Autriche) présentent de fortes similitudes avec le bâtiment fouillé en Centre-Bretagne puisqu'on y retrouve notamment le principe d'un corridor en T, épine dorsale de toute la distribution interne. Ces maisons se distinguent effectivement des *villae* à corridor axial¹² par le fait que le couloir médian n'est plus une simple salle ouverte, comme les autres, sur une galerie de façade, mais permet bien de desservir les autres pièces et constitue, de ce fait, l'accès principal de la construction. Une galerie frontale peut protéger l'entrée et fonctionner comme un vestibule, mais le site de Keszthely-Fenekpuszta, en Hongrie, montre que des exemples dépourvus de cet élément existent aussi.

La présence d'une petite pièce axiale, souvent en abside, distingue également ces modèles de maison. Cet espace capte inévitablement l'attention d'un visiteur et constitue, de ce fait, un point privilégié pour accueillir un élément à mettre en valeur (Smith, 1997, p. 199-204). Un bâtiment fouillé à Budakalász, en Hongrie, correspond à une variante sans couloir transversal, où la salle axiale s'ouvre sur un corridor assez large pour fonctionner comme un espace de réception. Il faut se demander si la maison de Majdan n'a pas été bâtie sur le même principe, bien que la salle axiale empiète largement sur l'espace en T. Dans cet exemple, le plan laisse croire qu'un petit escalier donnait accès à une sorte de podium à l'instar du rehaussement proposé pour la pièce 2 de l'établissement de Gouarec (cf. *supra*).

Ces observations conduisent à interpréter l'espace central de telles maisons comme un lieu polyvalent, indispensable à la distribution des pièces mais convertible, à l'occasion, en lieu de réception et de représentation. Une telle interprétation fonctionnelle est possible dans l'établissement de Gouarec à condition d'envisager que la pièce 8 s'ouvre largement sur l'espace¹³. Dans ce cas, la salle 8 pouvait servir d'espace de rassemblement lors de cérémonies particulières alors que la salle 2, valorisée par la perspective d'entrée et une certaine mise en scène architecturale, permettait au propriétaire de se tenir ostensiblement devant ses visiteurs (sur ce point, voir Gros, 2001, p. 24-25). Tout ceci est cohérent avec la largeur importante de la salle 8, qui dépasse les besoins d'un simple couloir, et permet d'expliquer en même temps le traitement particulier de l'espace 2.

12. La phase II de la villa des Alleux à Taden est un exemple de ce type fouillé récemment dans la région (Ferrette 2009).

13. Cette hypothèse a été prise en compte dans les restitutions 3d proposées en fig. 11 et 12.

L'établissement de Gouarec offre donc toutes les caractéristiques d'un modèle de référence qui pose la question de sa découverte si loin des exemples les plus comparables. En reportant les ensembles cités sur une carte de l'Empire romain, il faut effectivement remarquer que ces maisons se rencontrent uniquement dans les provinces de Pannonie et de Dalmatie (fig. 14). Quelques maisons rurales fouillées dans la Dacie voisine présentent des caractéristiques architecturales équivalentes comme un plan ramassé ou des dimensions fondées sur une largeur de 60 pieds (Ciobanu, 2004, p. 388-401). Or, il est intéressant de noter que des inscriptions attestent que ces petits établissements appartenaient très souvent à des vétérans (*Ibidem*, p. 399-400). On se souvient alors que les volontaires gaulois qui servaient dans les armées romaines étaient surtout cantonnés sur le *Limes* rhénan, mais que beaucoup se retrouvaient également en Espagne et en Pannonie (Tassaux et Tassaux, 1996, p. 160). Peut-on alors imaginer que des vétérans aient pu ramener ces modèles en Armorique après leur démobilisation ou doit-on croire qu'un Pannonien se soit installé à Gouarec pendant la période romaine ?

Une localisation particulière

La proximité de la voie Rennes-Carhaix, route stratégique majeure entre deux chefs-lieux de *civitas*, doit être soulignée. Dans sa thèse, Jean-Yves Eveillard a effectivement reconnu son passage à 250 m au sud de la chapelle Saint-Gilles où elle évite les bas fonds du confluent du Blavet et du Doré en suivant les hauteurs par le nord (Eveillard, 1975, p. 58-59). Son tracé dessine alors une courbe dont le point le plus septentrional se trouve au droit de l'établissement gallo-romain que nous avons fouillé (fig. 15). Une station routière avait été envisagée à cet endroit en effectuant un travail de recherche de ce type d'installation sur l'ensemble de l'itinéraire (*Ibidem*, p. 98-99). Les 15,5 km qui séparent Gouarec de Mur-de-Bretagne, autre candidat potentiel pour un relais, constituaient alors un argument qui permettait d'envisager une *mutatio* au niveau de la Chapelle Saint-Gilles. Cette possibilité était confortée par la mention de vestiges gallo-romains à Rostrenen (Harmois, 1910, p. 165), bourgade qui, 10,5 km plus loin, pouvait correspondre à la halte suivante.

Outre ces concordances de mesures, il faut souligner la situation particulière du village de Gouarec sur le tracé routier qui relie *Vorgium* et *Condate*. À ce niveau, la confluence du Doré et du Blavet crée, en effet, une vaste zone humide qui nécessitait l'aménagement d'un point de franchissement que Jean-Yves Eveillard signale à proximité du lieu-dit « le Poteau » sur la commune de Laniscat (Eveillard, 1975, p. 58). L'emplacement de ces « restes d'un gué dallé » ne



Figure 14 : Localisation des maisons à corridor axial dans l'Empire romain (DAO S. Jean/Inrap).
 Figure 14: Axial passage houses in the Roman Empire.

coïncide pourtant pas avec les découvertes mentionnées par J. Gautier du Mottay au pont de La Villeneuve en 1834 et qui font penser à des offrandes liées à un passage particulier (cf. *supra*). L'existence d'un second franchissement est donc probable. Il pourrait correspondre à une autre voie orientée nord-sud dont le tracé concorde avec celui de l'actuelle route départementale 5 et que Alain Provost retrouve plus au nord¹⁴. Un autre passage sur le Blavet doit même s'envisager, à moins que les cours d'eau n'aient varié depuis l'Antiquité, ce qui est fort probable dans cette zone particulièrement plane de la vallée.

Par ailleurs, il faut rappeler que, selon les études menées sur la question (Pape, 1978, p. 19-42), le Doré et le Blavet dessinent la frontière entre la *civitas* des Osismes et celle

des Vénètes. La vallée de Gouarec, placée chez les premiers, se trouve donc en face de la pointe nord du pays vénète. À ce titre la zone de confluence des deux cours d'eau est essentielle dans l'organisation territoriale de la région. La proximité d'un carrefour de deux voies majeures et les franchissements de rivières soulignent l'intérêt stratégique de cette situation. Se pose alors la question de savoir si la concentration des passages est liée au voisinage immédiat des deux territoires ou si, à l'inverse, cette zone de carrefour routier et de franchissements fluviaux explique, d'une façon ou d'une autre, la proximité de la frontière.

Dans ce contexte géostratégique bien particulier, l'établissement de la chapelle Saint-Gilles se place sur une hauteur qui domine la voie Rennes-Carhaix. Il devait ainsi apparaître clairement pour les usagers de cette route, mais se percevait encore plus fortement depuis l'axe perpendiculaire qui

14. Renseignement Alain Provost.

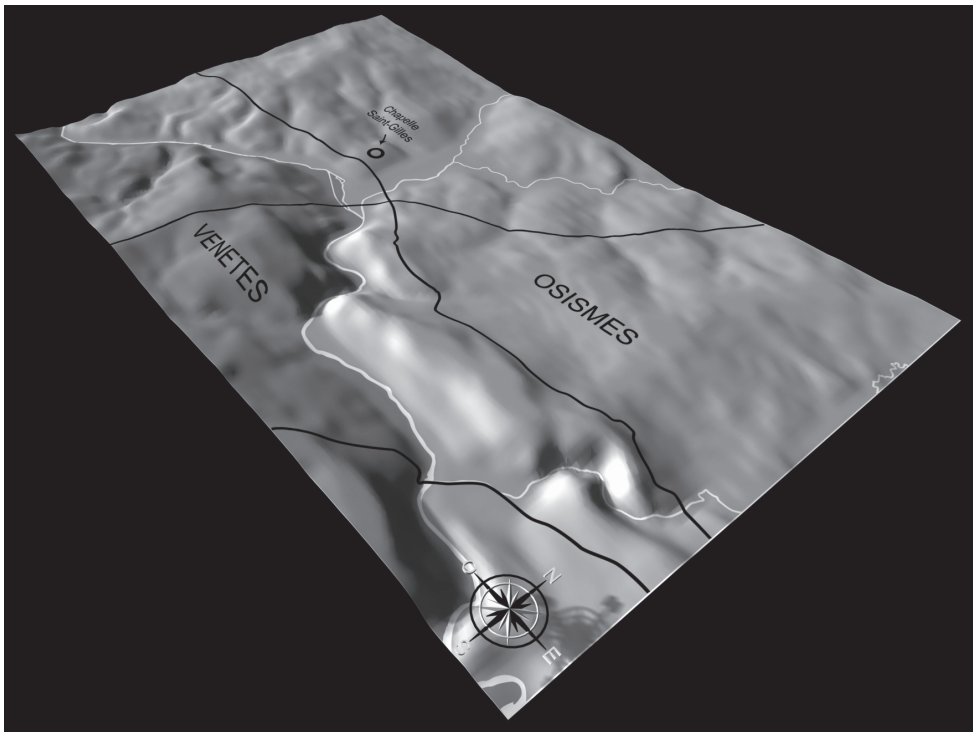


Figure 15 : localisation des voies romaines dans le paysage de Gouarec (3D G. Le Cloirec/Inrap).

Figure 15: Roman roads in the Gouarec area.

arrivait du territoire vénète et passait dans la partie basse de la vallée. Il semble que cette configuration favorable aux Osismes ait été exploitée par un notable local pour marquer sa zone d'influence en faisant de sa demeure un véritable repère visuel tout en bénéficiant d'un panorama remarquable.

4. CONCLUSION

Au final, le diagnostic entrepris au nord de la chapelle Saint-Gilles à Gouarec a permis de dégager le plan complet d'un bâtiment gallo-romain de 335 m². Ces vestiges viennent éclairer la découverte ancienne de structures et de mobilier gallo-romains à proximité du sanctuaire chrétien en confirmant l'origine antique de l'occupation des lieux. Le passage de la voie qui reliait Rennes et Carhaix a pu favoriser cette implantation, même si l'hypothèse d'une station routière au confluent du Blavet et du Doré ne trouve pas ici sa confirmation. L'édifice que nous avons reconnu présente en effet des caractéristiques architecturales qui ne font pas référence à un relais mais renvoient à un type particulier de maison rurale. L'éloignement des modèles comparables, en Autriche, Bosnie et Hongrie, laisse pourtant interrogatif sur la présence de cet exemplaire dans la partie occidentale de la Lyonnaise. Ce point, qui mérite assurément des recherches complémentaires, ouvre des perspectives nouvelles pour

l'étude des relations entre l'ouest de la Lyonnaise et les provinces danubiennes.

Cette petite intervention alimente aussi la problématique sur les limites des territoires par rapport aux passages des voies de circulation principales. Dans ce domaine, il est particulièrement intéressant de noter que l'axe Rennes-Carhaix, lien essentiel du réseau routier dans la péninsule armoricaine, ne passe jamais en territoire vénète ; or, la vallée de Gouarec correspond au point du tracé qui s'en approche le plus. Si le pont de la Villeneuve, au sud du village actuel, permettait de franchir la frontière marquée par le cours du Doré, il donnait également accès à l'une des voies principales de la région grâce à un carrefour qui devait seulement se situer 1 km plus au nord, à l'emplacement du lieu-dit « le Poteau ». Ce contexte était forcément favorable au développement d'activités commerciales et politiques et il n'est donc pas surprenant que les notables qui ont bénéficié de cette situation aient cherché à marquer leur influence par des constructions ostentatoires. La taille de la demeure n'est toutefois pas le critère qui valorise ici l'importance du propriétaire ; l'aspect massif de l'édifice, sa position en hauteur et sa localisation sur un axe majeur près d'une zone de contact entre deux territoires sont plus certainement les aspects qui permettaient au voyageur de mesurer l'influence du maître des lieux.

Bibliographie

- AGACHE, R., 1979 – *La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude*, Amiens, Société des Antiquaires de Picardie, 516 p.
- BIZIEN-JAGLIN, C., GALLIOU, P. et KEREBEL, H., 2002 – *Côtes-d'Armor 22, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 406 p.
- BRIARD, J., 1965 – *Les dépôts bretons et l'âge du Bronze atlantique*. Rennes, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie de la Faculté des Sciences, 353 p.
- CHEVALLIER, R., 1997 – *Les voies romaines*, Paris, Picard, 342 p.
- CIOBANU, R., 2004 – La vie rurale en Dacie romaine, in BEDON, R. (éd.) – *Rus Amoenum, les agréments de la vie rurale en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Limoges, Université de Limoges, Centre de Recherches André Piganiol, Pulim, p. 373-401 (Caesarodunum XXXVII-XXXVIII).
- DANIEL, F., 1867 – La baronnie de Rostrenen, *Annuaire des Côtes-du-Nord*, p. 1-6, 70-71.
- DÉCHELETTE, J., 1910 – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. II, 1^{re} partie (âge du Bronze), Paris, Picard, 512 p., 212 fig., 5 pl.
- EVEILLARD, J.-Y., 1975 – *La voie romaine de Rennes à Carbaix, recherches autour d'un itinéraire antique*. Brest, CRBC, 135 p.
- FERDIÈRE, A., 1988 – *Les campagnes en Gaule Romaine*, Paris, Errance, coll. « Les Hespérides », 2 tomes, 585 p.
- FERRETTE, R., 2009 – La villa des Alleux à Taden dans les Côtes-d'Armor, *Aremorica : études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 3, p. 47-64.
- GAULTIER DU MOTTAY, J., 1867 – Recherches sur les voies romaines des Côtes-du-Nord, *Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, mémoire V, p. 1-185.
- GAULTIER DU MOTTAY, J., 1883-1884 – Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord, *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, série II, I, p. 3-557.
- GORGES, J.-G., 1979 – *Les villas hispano-romaines, inventaire et problématiques archéologiques*, Paris, De Boccard, 529 p., 70 pl.
- GROS, P., 2001 – *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*; 2, *Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard, 527 p.
- HABASQUE, F. M. G., 1836 – *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, vol. III, Guingamp, Jollivet, 109 p.
- HARMOIS, A. L., 1910 – Inventaire des découvertes archéologiques du département des Côtes-du-Nord », *Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, 48, p. 115-179.
- KERANFLEC'H-KERNEZNE, C. de, 1892 – *Castel-Cran – IX^e siècle – Une obole inédite d'Erispoë (851-857)*, Saint-Brieuc, Imp. Prud'homme, 36 p., 3 pl.
- LE CLOIREC, G., 1998 – *Visseiche, station d'épuration* (DFS de fouille archéologique préventive), Rennes, AFAN/SRA Bretagne, 47 p. multigraphiées.
- LEMOINE DE LA BORDERIE, A., 1905 – *Histoire de Bretagne*, t. 1, Rennes, Vatar, 588 p., 6 pl. (et rééd. Mayenne, Floc'h, 1975).
- LE ROUX, C.-T., 1998a – L'allée couverte de Kerivoelen en Plélauff, in GIOT, P.-R., MONNIER, J.-L. et L'HELGOUAC'H, J. – *Préhistoire de la Bretagne* (2^e éd.), Rennes, Ouest-France, p. 407-408.
- LE ROUX, C.-T. 1998b – La nécropole de Liscuis, in GIOT, P.-R., MONNIER, J.-L. et L'HELGOUAC'H, J., *Préhistoire de la Bretagne* (2^e éd.), Rennes, Ouest-France, p. 402-406.
- LEVEAU, P., RAYNAUD, C., SABLAYROLLES, R. et TRÉMENT, F., 2009 – *Les formes de l'habitat rural gallo-romain, terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques* (colloque AGER VIII), Toulouse, Fédération Aquitania, 396 p. (Aquitania, suppl. 17).
- MALIGORNE, Y. 2006 – *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*. Rennes, PUR, coll. « Archéologie et culture », 225 p.
- PAPE, L., 1978 – *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Rennes, Université de Haute Bretagne, Rennes II (IAREH)/Paris, Klincksieck, 245 + 296 p., 74 pl.
- PAPE, L., 1995 – *La Bretagne romaine*, Rennes, Ouest-France, 309 p.
- ROY, E., 2005 – *Sondages systématiques avant l'aménagement de la RN 164, déviation de Gouarec et Saint-Gelven (Côtes-d'Armor)* (rapport de diagnostic archéologique, octobre 2004-Avril 2005, Rennes, INRAP/SRA de Bretagne, multigraphié).
- SMITH, J.-T., 1997 – *Roman Villas, a study in social structure*, Londres, Routledge, 378 p.
- TASSAUX, D. et TASSAUX, F., 1996 – Les soldats gaulois dans l'armée romaine, in REDDÉ, M. (dir.), *L'armée romaine en Gaule*, Paris, Errance, p. 147-163.
- THOMAS, E. B., 1964 – *Römische Villen in Pannonien, Beiträge zur pannonischen Siedlungsgeschichte, mit Rekonstruktionszeichnungen*, Budapest, Verlag der ungarischen Akademie der wissenschaften, Akadémiai Kiado, 418 p.